

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2018 à 19 H 00

Monsieur le maire ouvre la séance et excuse Monsieur Alain BADOUR, Monsieur Eric DAVICO qui a donné procuration à Monsieur Frédéric LONGOBARDI, Monsieur François D'AMORE qui a donné procuration à Monsieur Roger CASTEL, Monsieur Gilles HUBERT qui a donné procuration à Monsieur Stéphane MAS.

Il donne la parole à Monsieur MAS Stéphane et se retire de la salle pendant l'approbation des comptes administratifs.

**1) Examen et vote du Compte de gestion année 2017 : Assainissement – Eau – Commune**

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion dressés par Monsieur BELLUOT, Receveur Municipal. Il expose que les trois comptes de gestion : Assainissement – Eau – Commune sont en tout point conformes avec les comptes administratifs et n'appellent aucune observation ou réserve.

**Examen et vote du Compte administratif de l'année 2017 : Assainissement – Eau – Commune**

***a) Assainissement***

Section d'exploitation :

- Résultats reportés de l'année 2016	12 302.64 €
- Résultats de l'exercice 2017	1 336.22 €

RESULTATS D'EXPLOITATION 13 638.86 €

Section d'investissement :

- Résultats reportés de l'année 2016	20 165.81 €
- Résultats de l'exercice 2017	2 768.91 €

RESULTATS D'INVESTISSEMENT 22 934.72 €

**Soit un résultat global de 36 573.58 €**

Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité.

**Affectation du résultat d'exploitation :**

Il est décidé, à l'unanimité de reporter la somme de 13 638.86 € au compte 002 de la section d'exploitation du BP 2018.

**b) Eau**

Section d'exploitation :

- Résultats reportés de l'année 2016	116 955.64 €
- Résultats de l'exercice 2017	7 261.20 €
<b>RESULTATS D'EXPLOITATION</b>	<b>124 216.84 €</b>

Section d'investissement :

- Résultats reportés de l'année 2016	175 600.21 €
- Résultats de l'exercice 2017	23 416.05 €
- Restes à réaliser	- 21 100.00 €
<b>RESULTATS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>177 916.26 €</b>

**Soit un résultat global de 302 133.10 €**

Le conseil municipal, à 12 voix pour et 4 voix contre (M.M. GERARDIN, SABRIE, JOLY et Mme FOUASSE) approuve le compte administratif.

**Affectation du résultat d'exploitation :**

Il est décidé de reporter la somme de 124 216.84 € au compte 002 de la section d'exploitation du BP 2018, à 14 voix pour et 4 voix contre.

**c) Commune**

Section de fonctionnement

- Résultats reportés de l'année 2016	1 255 130.29 €
- Résultats de l'exercice 2017	266 252.15 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 521 382.44 €</b>

Section d'investissement

- Résultats reportés de l'année 2016	287 483.28 €
- Résultats de l'exercice 2017	- 227 682.41 €
- Restes à réaliser	- 308 157.00 €
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>48 356.13 €</b>

**Soit un résultat global de 1 273 026.31 €**

Le compte administratif est adopté à 12 voix pour et 4 voix contre (M.M.GERARDIN, SABRIE, JOLY et Mme FOUASSE).

**Affectation du résultat :**

Il est décidé d'affecter la somme de 248 356.13 € au cpte 1068 de la section d'investissement et de reporter la somme de 1 273 026.31 € au cpte 002 de la section de fonctionnement, à 14 voix pour et 4 voix contre.

## 2) Examen et vote des Budgets primitifs 2018 : Eau, Assainissement et Commune

### *a) Eau*

Il est équilibré en section d'exploitation à la somme de 146 717.00 €  
en section d'investissement à la somme de 257 226.26 €

Le budget primitif 2018 de l'eau est adopté à 14 voix pour et 4 voix contre (M.M. GERARDIN, SABRIE, JOLY et Mme FOUASSE).

### *b) Assainissement*

Il est équilibré en section d'exploitation à la somme de 21 964.86 €  
en section d'investissement à la somme de 29 814.72 €

Le budget primitif 2018 de l'assainissement est adopté à l'unanimité.

### *c) Commune*

#### Section d'investissement

Il est équilibré en section d'investissement à la somme de 2 834 016.31 €

DEPENSES	MONTANTS
ETUDE TRAVAUX EGLISE	50 000.00 €
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	52 000.00 €
CREATION ALSH	1 572 000.00 €
VOIRIE ET RESEAUX 2018	46 300.00 €
AMENAGEMENT MAISON MICHEL	50 000.00 €
SECURITE INCENDIE	44 500.00 €
ACQUISITIONS DIVERSES ET PVE	20 000.00 €
ACQUISITION VEHICULE COMMUNAL	20 000.00 €
LAVOIRS	100 000.00 €
SIGNALETIQUE TOURISTIQUE	24 000.00 €
ROUTE DES COMBES	180 000.00 €
CAPITAL DES EMPRUNTS	52 000.00 €
DEPENSES IMPREVUES	26 502.31 €
RESTES A REALISER 2017	596 714.00 €

Les recettes nécessaires pour équilibrer les dépenses d'investissement sont composées de l'excédent N-1, de l'affectation du résultat, du virement de la section de fonctionnement, du Fonds de Compensation de la TVA, de la Taxe d'aménagement, des amortissements et des subventions.

## Section de fonctionnement

Il est équilibré en section de fonctionnement à la somme de 3 130 279.31 €

DEPENSES	MONTANTS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	459 000.00 €
CHARGES DU PERSONNEL	920 000.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	289 344.00 €
CHARGES FINANCIERES	9 000.00 €
VIREMENT A LA SECT. INVESTISS.	1 346 748.31 €
ATTENUATION DE PRODUITS	37 500.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 409.00 €
DEPENSES IMPREVUES	56 278.00 €

RECETTES	MONTANTS
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 273 026.31 €
ATTENUATIONS DE CHARGES	8 000.00 €
PRODUITS DES SERVICES	90 412.00 €
IMPOTS ET TAXES	1 407 085.00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	347 756.00 €
AUTRES PRODUITS	4 000.00 €

### Subventions prévues pour les Budgets Annexes :

1°	CCAS	7 500 €
2°	CAISSE DES ECOLES	21 400 €

Le budget primitif 2018 de la Commune est adopté à 14 voix pour et 4 voix contre (M.M. GERARDIN, SABRIE, JOLY et Mme FOUASSE).

### 3) Vote du taux des 3 taxes :

Taxes	Taux	Bases	Produits
Taxe d'habitation	11.72	4079 000	478 059
Foncier bâti	20.04	2891 000	579 356
Foncier non bâti	92.89	38 400	35 670
TOTAL			1093 085

Le taux des 3 taxes est voté à l'unanimité.

#### **4) Subvention aux associations :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'allouer les subventions telles qu'énumérées ci –dessous :

ALLIEN	25 000.00 €
AMMAC – La Farlède	150.00 €
A.M.S.V.V.	18 000.00 €
ESSF	3 500.00 €
Foyer Collège André Malraux	300.00 €
Le Petit Théâtre de SOLLIES VILLE	1 000.00 €
Les Mouliniers	2 000.00 €
Déclics en stock	300.00 €
Médaillés Militaires – SNEMM S.PONT	150.00 €
Société de chasse	800.00 €
UGCS (gym)	300.00 €
Tonic club	300.00 €
Association « les Villains de SOLLIES	3 500.00 €
Le Godillot gourmand	200.00 €
Les Amis de Jean Aicard	100.00 €
Association Musicale Festi Var	8 000.00 €
Le souvenir français La Farlède	100.00 €
AAC Anciens Combattants – Sollies Pont	100.00 €
Association Les Ch'Amours – Sollies T.	500.00 €
ADAMVAR	150.00 €
S'ENGAGER ET AGIR A SOLLIES V.	1 000.00 €
Subventions pour les façades	10 000.00 €
Crédits réservés	4 550.00 €
<i>TOTAL</i>	<i>80 000.00 €</i>

#### **5) Augmentation du prix du repas enfant et adulte à la cantine scolaire :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le prix du repas à la cantine scolaire, à compter du mois de septembre 2018, à :

- 2,75 € pour les enfants
- 5.50 € pour les adultes

#### **6) Participation à l'ODEL VAR 2018:**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 110 €, la participation communale par enfant allant en colonies de vacances, quelque soit le quotient familial.

#### **7) Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le lavoir « la Font d'Avaou »**

Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention (Mr SABRIE), adopte le projet de restauration et valorisation du lavoir « la Font d'Avaou » d'un montant de 86 300 € HT et sollicite une subvention de 43 150 € auprès du Conseil Régional.

## **8) Demande de Fonds de Concours auprès de la CCVG pour le lavoir « la Font d'Avaou »**

Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention (Mr SABRIE), adopte le projet de restauration et valorisation du lavoir « la Font d'Avaou » d'un montant de 86 300 € HT et sollicite un Fonds de Concours de 21 575 € auprès de la Communauté de Communes.

## **9) Mise en vente véhicule et matériel communaux**

Le conseil municipal, à 14 voix pour et 4 voix contre (M.M. GERARDIN, SABRIE, JOLY et Mme FOUASSE) autorise Monsieur le Maire à mettre en vente le véhicule LAND ROVER et le matériel CASE au prix minimum de 5000 € pour l'ancien véhicule CCFE et 10 000 € pour la chargeuse pelleteuse en précisant que toute proposition d'un montant minimum ne sera pas acceptée.

## **10) Modification de la composition des commissions municipales permanentes**

Suite à la démission de Monsieur Pierre-Yves MAURY et à l'installation de Monsieur Philippe JOLY en tant que conseiller municipal, les commissions sont constituées, à l'unanimité, comme ci-dessous :

### **COMMISSION FINANCES**

Madame DELPIANO Laura  
Monsieur LONGOBARDI Frédéric  
Monsieur OLIVIERI Paul  
Monsieur DAVICO Eric  
Madame GRAZINI Sylvie  
Madame JEGOU Eliane  
Monsieur SABRIÉ Alain  
Monsieur GERARDIN Nicolas

### **COMMISSION SECURITE**

Monsieur BADOUR Alain  
Monsieur D'AMORE François  
Monsieur MAS Stéphane  
Madame SERENO Nicole  
Monsieur CODOGNO Jean-Michel

### **COMMISSION SOCIALE ET SCOLAIRE**

Monsieur GERARDIN Nicolas  
Madame GRAZINI Sylvie  
Madame JEGOU Eliane  
Monsieur CODOGNO Jean-Michel  
Madame SERENO Nicole  
Monsieur HUBERT Gilles  
Madame VIEUDRIN Maryline  
Madame FOUASSE Bénédicte

### **COMMISSION SPORT**

Monsieur D'AMORE François  
Madame DELPIANO Laura  
Monsieur LONGOBARDI Frédéric  
Monsieur OLIVIERI Paul  
Monsieur DAVICO Eric  
Madame GRAZINI Sylvie  
Madame SERENO Nicole

### **COMMISSION URBANISME**

Monsieur BADOUR Alain  
Monsieur CASTEL Roger  
Monsieur D'AMORE François  
Madame DELPIANO Laura  
Monsieur LONGOBARDI Frédéric  
Monsieur MAS Stéphane  
Monsieur OLIVIERI Paul  
Monsieur JOLY Philippe  
Monsieur GERARDIN Nicolas  
Monsieur SABRIE Alain

### **COMMISSION TRAVAUX**

Monsieur D'AMORE François  
Monsieur MAS Stéphane  
Madame SANTIAGO Martine  
Monsieur SABRIE Alain  
Monsieur GERARDIN Nicolas

### **COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE**

Monsieur CASTEL Roger  
Madame DELPIANO Laura  
Monsieur LONGOBARDI Frédéric  
Monsieur MAS Stéphane  
Monsieur OLIVIERI Paul  
Madame GRAZINI Sylvie  
Madame JEGOU Eliane  
Madame SERENO Nicole  
Madame SANTIAGO Martine  
Monsieur HUBERT Gilles  
Madame VIEUDRIN Maryline  
Madame FOUASSE Bénédicte

### **11) Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres**

La constitution de la commission d'appel d'offres a été revue suite à la démission de Mr MAURY.

Ont été élus, à l'unanimité :

Membres titulaires : M.M. MAS Stéphane, D'AMORE François et SABRIE Alain

Membres suppléants : M.M. JEGOU Eliane, DAVICO Eric et JOLY Philippe

### **12) Désignation des membres de la commission de Délégation de Service Public**

La constitution de la commission de DSP a été revue suite à la démission de Mr MAURY.

Ont été élus, à l'unanimité :

Membres titulaires : M.M. DAVICO Eric, GERARDIN Nicolas, D'AMORE François

Membres suppléants : M.M. FOUASSE Bénédicte, JOLY Philippe, OLIVIERI Paul

### **13) Election d'un délégué au SIVAAD**

Suite à la démission de Mr MAURY, Mr JOLY Philippe a été proclamé délégué titulaire pour représenter la commune auprès du SIVAAD.

### **14) Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)**

Le conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de renouveler le contrat CUI CAE pour l'emploi d'un agent supplémentaire au secrétariat de la mairie, à raison de 30 heures hebdomadaires, pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 02 novembre 2018 ;

- décide de transformer en temps complet, à compter du 01 juillet 2018, l'emploi d'un agent supplémentaire au service technique de la commune, dans le cadre du dispositif CUI, actuellement en temps partiel à raison de 26 heures hebdomadaires et ce, jusqu'au 03 décembre 2018.

### **15) Création/Suppression de postes pour avancement de grade**

Afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2018, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- la création, à compter du 01 juillet 2018 :

\* d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 1<sup>er</sup> classe, à temps complet

\* d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet

- la suppression, à cette même date :

\* d'un poste d'adjoint du patrimoine, à temps complet

\* d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet

### **16) Régime Indemnitare des agents de Police Municipale**

Monsieur le Maire indique que, suite à la mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), il y a lieu de redéfinir les modalités et les conditions d'octroi des dispositifs indemnitaires auxquels les agents de la filière de police municipale peuvent prétendre, à savoir :

- Indemnité spéciale mensuelle de fonctions
- Indemnité d'administration et de technicité

Il précise que ces indemnités seront diminuées, à raison de 1/30, à compter du 11<sup>ème</sup> jour d'absence cumulé sur l'année civile (congé de maladie ordinaire, absences autorisées, sauf accident de travail).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité :

- Adopte les modalités et les conditions d'octroi proposées
- Précise que l'attribution individuelle décidée par le Maire se fera l'objet d'un arrêté individuel.

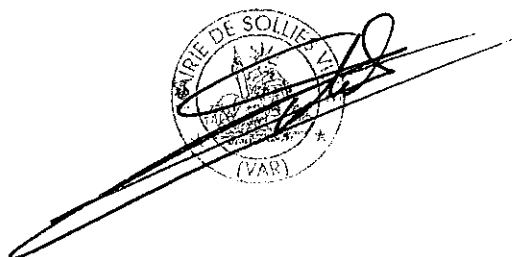
### **17) Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement Echéance 2**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 novembre 2017 par laquelle le projet de PPBE 2<sup>ème</sup> échéance a été arrêté avant la mise en consultation du public.

Il indique que cette mise à la consultation du public s'est effectuée du 15 décembre 2017 au 15 février 2018 et qu'aucune remarque n'a été inscrite sur le registre d'observations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le PPBE 2<sup>ème</sup> échéance tel que présenté.

**Le Maire,  
Roger CASTEL**

A circular official stamp of the Municipality of Sollies-Ménil (VAR) is visible. The stamp contains the text "MUNICIPALITE DE SOLLIES-MENIL" and "(VAR)". A large, dark, handwritten signature is written over the stamp, extending from the left side of the page.